

# I. L'UM6P AU SERVICE DE L'ÉTUDIANT-E





# LE DROIT À UNE FORMATION UNIVERSITAIRE DE QUALITÉ

- L'étudiant-e reçoit, dans des conditions d'étude et d'encadrement stimulants, une formation de qualité, incluant le développement des connaissances de sa discipline et de son champ d'études, les dernières mises à jour, ainsi que des objectifs généraux de son cycle et de son programme.
- L'étudiant-e a le droit de disposer, en début de session, pour chaque module ou cours, d'un syllabus ou d'un plan comportant ses objectifs, son contenu et son mode d'évaluation.
- L'étudiant-e a le droit d'être informé-e des modalités d'organisation et d'évaluation de tout travail de groupe ou de stage, particulièrement pour les stages obligatoires.

- L'étudiant-e a le droit d'échanger avec l'enseignant-e, dans des limites de temps raisonnables à propos d'un travail à réaliser, des conditions d'encadrement de ce dernier et de ses modalités d'évaluation.
- La différence de traitement entre les candidats aux examens est admise seulement si celleci est justifiée par la situation différente dans laquelle se trouvent les candidats. Ainsi des aménagements doivent être prévus, conformément aux dispositions de la loi cadre n° 97-13 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation d'handicap et à l'article 74 de la loi n° 01-00 portant sur l'organisation de l'enseignement supérieur, pour permettre à un candidat handicapé d'étudier et de composer dans les mêmes conditions que les autres.
- L'étudiant-e a le droit d'avoir accès, dans un délai raisonnable, aux informations concernant son évaluation ainsi que la notation de ses examens et de ses travaux.
- L'étudiant-e a le droit de disposer, dans des délais raisonnables après la fin de chaque semestre, d'un relevé de notes individuel et d'un relevé de notes annuel officiel.



- Les évaluations et les travaux sont réalisés et notés de manière équitable et impartiale.
- L'étudiant-e en règle avec l'administration, les divers services généraux et le service financier peut recevoir via le service scolarité de son établissement :
- Avant la rentrée, une attestation d'inscription (à la demande).
- En début d'année, une attestation de scolarité (à la demande).
- À la fin de chaque semestre, un relevé de notes.
- À la fin de chaque année, un relevé de notes complet, signé et cacheté.
- À la fin de sa formation, de premier ou de second cycle, une attestation de réussite, et dès disponibilité de celui-ci, un diplôme sanctionnant le cycle validé.
- Être étudiant-e à l'UM6P donne un droit d'accès équitable aux ressources documentaires, équipements, locaux et services nécessaires à la poursuite de sa formation et à sa participation à la vie universitaire.



# LE DROIT À UN ENCADREMENT DE QUALITÉ

# 2.1. DES INFRASTRUCTURES AU SERVICE DE L'ÉTUDIANT-E :

L'UM6P met à la disposition de l'étudiant-e ses équipements, locaux et services tels que :

# LES CAMPUS (Benguerir et Rabat)

Les campus de l'UM6P mettent à disposition de l'étudiant-e des infrastructures récentes et équipées, pleinement adaptées aux besoins d'enseignement et de recherche. Leurs architectures associent tradition marocaine et design contemporain en offrant des espaces de vie dédiés au développement social, intellectuel et physique. Au sein des campus, l'étudiant-e dispose de tous les services courants du quotidien : restauration, services bancaires, centre de santé, boutiques...

# LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Les campus proposent des hébergements composés d'appartements avec des chambres individuelles répondant aux normes les plus exigeantes en matière de sécurité et de confort. Connectivité, espaces communs de détente et de loisirs, service gardiennage, toutes les commodités sont mises à la disposition des étudiants pour une expérience de vie optimale sur le campus. Des installations sont prévues pour l'accès et l'hébergement de personnes à mobilité réduite.

## LES CENTRES DE CONFÉRENCES

Les centres de conférences de l'UM6P accueillent des événements d'envergure dans des infrastructures modernes. Ils disposent d'une équipe événementielle professionnelle et de partenaires internes qualifiés.

#### LA RESTAURATION

Les campus abritent plusieurs points de restauration :

- Les divers restaurants, espaces conviviaux qui proposent le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner. Ils sont ouverts de 7h00 à 9h00, de 12h00 à 15h00, 19h00 à 22h00 y compris dimanches et jours fériés.
- Les cafétérias et espaces cafés proposent des boissons chaudes et froides ainsi que des collations.
- Des espaces de restauration en plein air proposent de la restauration rapide, des petits déjeuners ainsi que des goûters.
- La carte NAPS permet de régler les services des restaurants universitaires et des cafétérias.





### **LE PÔLE SPORT**

La pratique du sport est fortement encouragée sur les campus ; elle peut être rendue obligatoire dans certains cursus de formation. Le pôle Sport dispose d'installations sportives d'excellence et propose des activités physiques aussi bien en intérieur qu'en extérieur : piscine semi-olympique, terrains sportifs en plein air, terrain omnisport, terrains de basketball, de football et de tennis, salle multisport couverte (fitness, de danse, de musculation) et tatamis de sport de combat. L'équipement à disposition des pratiquants est conforme à la réglementation en vigueur. Tout usager peut bénéficier des conseils d'un éducateur sportif sur le plateau de musculation et de cardio-training.

Sur demande, un programme d'entrainement particulier peut être élaboré. Il sera de la seule responsabilité du pratiquant de suivre ensuite ou non les directives d'entrainement ainsi proposées.



# 2.2. UN ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE

L'étudiant-e bénéficie d'un encadrement personnalisé dans le cadre de ses études et plus généralement dans l'ensemble de ses activités pédagogiques (stages, bootcamps, organisation ou participation à des séminaires, débats, colloques, etc.).

L'étudiant-e se verra reconnaître, à sa juste mesure, sa contribution aux recherches et publications et, le cas échéant, son droit de propriété intellectuelle sur ces travaux et les droits d'auteur en découlant conformément à la Charte de Propriété Intellectuelle en vigueur à l'UM6P.

#### LES LEARNING CENTERS

Les Learning Centers sont des espaces de travail, de réflexion, de concentration avec des bibliothèques situées au cœur de la vie universitaire. Des milliers d'ouvrages y sont présentés. Le fonds documentaire est répertorié dans une base de données, dont le catalogue est consultable en ligne.

#### LE DIGITAL LEARNING LAB

Le Digital Learning Lab, développe des modes d'éducation digitaux grâce aux technologies numériques les plus récentes : Classes inversées, e-learning et MOOC. Il met à disposition des enseignants et chercheurs des studios d'enregistrement de pointe et une équipe de concepteurs pédagogiques en charge de designer des solutions d'apprentissage virtuelles.





#### LES LABORATOIRES

L'UM6P place la recherche et l'innovation au cœur de son projet pédagogique et s'engage dans la poursuite de projets et de partenariats durables, novateurs et prometteurs avec des partenaires universitaires, institutionnels et privés dans différents domaines scientifiques, notamment les sciences humaines, l'économie, la gouvernance, l'architecture, les sciences des matériaux, la chimie, l'énergie, l'agriculture, l'eau, le changement climatique, l'exploitation minière et l'ingénierie.

#### LES LABORATOIRES VIVANTS / LIVING LABS

L'UM6P dispose d'un écosystème exceptionnel de Living Labs pour l'expérimentation et la mise à l'échelle ainsi que divers programmes d'accélération et de démarrage (FabLab, Fermes expérimentales, Green Energy Park, etc.)

#### LE CAREER CENTER

En complément des actions menées en ce sens par les établissements, le Career Center accompagne l'étudiant-e dans son orientation et facilite son insertion dans la vie professionnelle au travers différentes formes de coaching et de formations pour une préparation au marché de l'emploi et au travers des mises en relation avec les entreprises de la place lors de Meet and Greet days, de workshops, etc.

#### LE LANGUAGE LAB

La maîtrise de la communication et des langues joue un rôle essentiel dans la réussite des étudiants. Le besoin d'une formation linguistique exceptionnelle est tout aussi évident dans un contexte national et continental, notamment, dans le domaine des affaires et le milieu académique.

Le Language Lab propose aux établissements des programmes et des canaux d'apprentissage personnalisables en langues (anglais, français, arabe, espagnol, chinois mandarin, etc.).



**2.3. LES SERVICES AUX ÉTUDIANTS** La vie para-universitaire

# **SOLE À BEN GUERIR:**

La mission principale du « Student Organizations, Leadership and Engagement (SOLE) » est d'être à l'écoute des étudiants et leur offrir une vie parauniversitaire (musique, arts, caritatif, etc.) de qualité et épanouissante. Il gère également la création et le suivi des différentes associations estudiantines de l'UM6P.

Grâce à des programmes diversifiés, les étudiants sont capables d'améliorer leurs capacités de gestion et de résolution de conflits et favoriser la collaboration entre les pairs et le travail d'équipe pour leurs projets. Dans le cadre de l'implémentation des initiatives d'impact positif aux campus de l'UM6P, le SOLE a lancé plusieurs programmes d'Empowerment et de bien-être pour les étudiants afin de faire entendre leur voix et leur permettre de bénéficier d'un espace inclusif et épanoui sur le campus.

### SAC À RABAT

A Rabat, les activités estudiantines sont gérées par le « Student Activities Center (SAC) ». Le (SAC) accompagne et structure les différentes initiatives estudiantines existantes et en inspirent de nouvelles. C'est l'entité incontournable pour les étudiants qui veulent s'impliquer dans les activités parauniversitaires et mener des projets/initiatives. Il a un rôle de structuration, de conseil et d'accompagnement. Afin de permettre un fonctionnement efficace et professionnel et d'atteindre les objectifs souhaités, les organisations estudiantines doivent se conformer aux différentes règles de l'Université et aux procédures énumérées dans le quide des organisations estudiantines fourni par le SAC.

# **SCALES À RABAT**

Le Skills Cluster for Agile Learning in Economics & Social Sciences, communément appelé SCALES, fait partie de l'écosystème de la Faculté de gouvernance, des sciences économiques et sociales située sur le campus de l'UM6P Rabat.

La tâche principale de SCALES est le développement, l'amélioration et la consolidation des compétences clés pour une éducation complète à la FGSES, en offrant des programmes d'amélioration de compétences dans divers domaines tels que le multilinguisme, la sensibilisation interculturelle, l'art oratoire, la rédaction académique, l'analyse et le codage statistiques et de données, la communication interpersonnelle et interculturelle, l'éducation aux médias et à l'information, ainsi qu'une exposition directe à la dynamique du lieu de travail et des sphères d'élaboration des politiques publiques.

#### Autres services aux étudiants :

#### **LES BOURSES**

L'Université Mohammed VI Polytechnique et La Fondation Ibn Rochd pour les Sciences et l'Innovation (FIRSI) soutiennent les étudiants méritants ne disposant pas de ressources personnelles suffisantes par une prise en charge partielle ou totale des frais de vie (logement/restauration) et des frais de scolarité. La demande de bourses se fait lors de la première inscription (sauf cas spécifique). Les bourses sont attribuées sur toute la durée du cycle d'études de l'étudiant-e, sauf suspension de la bourse dans des cas notamment d'abandon des études, d'indiscipline (ou plus généralement non-respect du règlement intérieur et du règlement pédagogique) ou de redoublement, lorsque celui-ci est autorisé par le règlement des études de son établissement de rattachement.

# LA CARTE D'ÉTUDIANT NAPS

La carte étudiante NAPS est remise à la rentrée. Il s'agit d'un document nominatif et personnel qui permet l'identification des étudiants inscrits. Elle donne accès aux enceintes, locaux de l'Université, sessions d'examens et doit être présentée à la demande du corps administratif et professoral de l'UM6P. Tout refus de présentation est passible d'une sanction disciplinaire.

Elle peut être chargée en dirhams et permet ainsi de régler les services des restaurants universitaires, des cafétérias et de l'épicerie dans l'enceinte de l'Université. etc...
Les bourses liées à la restauration sont chargées sur la carte NAPS deux (2) fois par mois. La carte NAPS est ainsi une carte bancaire permettant aux étudiants de disposer de leur argent comme ils le souhaitent.
La carte NAPS fait également office de carte étudiant

Tout prêt, échange, tentative de falsification ou falsification est interdit et passible de sanctions disciplinaires et éventuellement de poursuites judiciaires.

#### LE HEALTH CENTER

Le Health Center fournit des services de prévention et de promotion de la santé auprès des étudiants-es. Il organise également une veille sanitaire pour l'ensemble des étudiants-es, en effectuant au moins un examen médical préventif et en assurant une visite médicale à tout étudiant-e en cas de besoin. Le Health Center définit également les règles à suivre dans le domaine de la santé et assure un soutien psychologique des étudiants à tout moment.

Une permanence est assurée par une équipe médicale, composée d'infirmières et de médecins, chargée d'apporter conseils, premiers soins en cas de malaise ou d'accident et orientation, si nécessaire, vers un médecin ou un hôpital. Une ambulance est également sur place en cas de nécessité.
Un psychologue sur le campus est à la

Un psychologue sur le campus est à la disposition des étudiants pour toute assistance psychologique.

#### LES ASSURANCES

Tout Étudiant de l'UM6P est couvert par la RC scolaire (responsabilité civile) au sein de l'Université ou durant ses activités à l'extérieur du campus, liées à sa formation universitaire, et ce durant toute la période de ses études. Cette assurance couvre l'étudiant-e responsable d'un dommage dans le cadre de sa vie universitaire, d'un stage ou de son activité sportive pratiquée sur le campus. L'Université souscrit une assurance maladie pour tous ses étudiants durant leurs études à l'UM6P. Les dossiers de prise en charge et remboursement sont gérés par le Health Center.

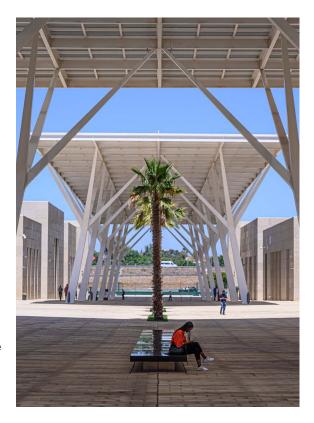
# LE DROIT À UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

# 3.1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'UM6P vise à procurer des conditions d'apprentissage et d'études qui respectent la santé de l'étudiant-e, sa sécurité et son intégrité physique. L'Université œuvre à maintenir le bon ordre au sein du campus et à procurer un environnement sain et sécuritaire. L'étudiant-e a en effet le droit à :

- Un environnement et des conditions d'apprentissage, d'études, d'hygiène et de sécurité adéquats.
- Des rapports exempts de discrimination, de harcèlement ou de pressions visant à obtenir des faveurs.
- La protection et la sauvegarde de sa dignité et la protection par l'Université contre la conduite abusive de toute personne représentant ou employée par l'Université.
- · La protection contre toute forme de racisme.
- La protection de sa sécurité personnelle sur le campus de l'Université ;
- La pratique du culte religieux, dans les lieux réservés à cet effet, et dans le respect d'autrui ; la pratique du prosélytisme est interdite au sein du campus et passible de sanctions.

De son côté, l'UM6P s'engage à prendre toutes les mesures relevant de ses compétences pour lutter contre le harcèlement et le sexisme et d'une manière générale contre les attitudes discriminatoires. Tout manquement donne lieu à des sanctions disciplinaires, voire selon la gravité des faits reprochés, à des poursuites pénales. L'UM6P prend au sérieux et combat



également les propos injurieux et calomnieux proférés et diffusés au niveau des réseaux sociaux, à l'égard d'un-e étudiant-e, et plus généralement, de toute personne faisant partie du corps administratif, technique et académique de l'UM6P.

## 3.2 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est au cœur des objectifs stratégiques de l'Université Mohammed VI Polytechnique dont la composante est prise en compte à chaque niveau.

L'UM6P forme des étudiants promoteurs de changement en leur permettant, tout au long de leur formation, de mettre en pratique leurs propres initiatives, de façon à être imprégnés par la philosophie du Développement Durable une fois sur le marché du travail.

# 3.3 LE DROIT À L'INFORMATION ET À L'EXPRESSION

L'étudiant-e jouit de la liberté d'information et d'expression au sein de l'UM6P, dans la mesure où l'exercice de cette liberté ne nuit pas au fonctionnement normal de l'ensemble de la communauté universitaire.

L'inscription définitive de l'étudiant-e lui permet :

- D'être informé-e des mesures des modalités d'organisation de ses enseignements
- De disposer d'une adresse électronique UM6P, nominative et sous sa responsabilité, lui permettant d'émettre et de recevoir des messages électroniques
- D'avoir accès aux systèmes d'information de gestion de l'éducation : Canvas, Sonis ...

- D'être informé-e régulièrement par email des nouveautés à l'Université quel que soit le domaine
- D'être informé-e de toute procédure disciplinaire entreprise à son endroit
- D'être informé-e de toute information concernant ses transactions financières, administratives et académiques avec l'Université
- De bénéficier de la confidentialité des renseignements consignés à son dossier universitaire
- D'obtenir les attestations administratives et relevés de notes, liés à sa scolarité

#### **RADIO CAMPUS**

L'UM6P Campus Radio est une plateforme de communication et de discussion. Relais d'information concernant la vie au campus, Campus Radio est aussi une tribune d'expression pour tout-e étudiant-e souhaitant partager ses passions ou ses projets. L'équipe d'animation se compose d'étudiants issus des différentes filières. Les émissions exposent des thèmes sélectionnés autour de la musique, la politique, l'économie, la culture, l'international, le sport, la littérature, les sciences ainsi qu'une matinale.